



Dès janvier 2025, Île-de-France Mobilités révolutionne la billettique avec 2 tarifs seulement (sauf aéroports).



MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Transports en Île-de-France : la tarification unique

À partir du 1er janvier 2025, une réforme importante des transports en Île-de-France va transformer le quotidien des Franciliens. La simplification des titres de transports vise à encourager l'usage des transports publics et à renforcer la cohésion sociale et territoriale.

Publié le : 19 décembre 2024

POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS

Les voyageurs occasionnels auront désormais le choix entre deux titres simples : un ticket à 2,50€ pour les trajets en métro, train et RER, et un ticket à 2€ pour les bus et tramways. Ces titres seront valables pour tous les trajets en Île-de-France, quelle que soit la gare ou la station d'entrée. De plus, les voyageurs pourront bénéficier de correspondances gratuites jusqu'à deux heures après la première validation pour le métro, train et RER, et une heure et demie pour le réseau bus-tram.

NAVIGO LIBERTÉ + : UN SERVICE QUI SE GÉNÉRALISE

Le service Navigo Liberté+ sera étendu à l'ensemble du réseau francilien (hors Orlyval), permettant aux voyageurs de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % par trajet, de correspondances offertes entre les réseaux ferrés et de surface (bus, tramway, Noctilien, Transport à la demande, cars express, etc.) lors d'un même trajet, et de la possibilité de payer a posteriori. Les usagers paieront le mois suivant en fonction des trajets réellement

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

30-11-2025 23:23

<https://www.rt78.fr/actualites/transports-en-ile-de-france-la-tarification-unique>

effectués.

UN SEUL TITRE POUR ACCÉDER À TOUS LES AÉROPORTS

Un seul titre permettra de se rendre aux aéroports, le Ticket Paris Région <> Aéroports, quel que soit le point de départ par les modes Métro train, RER et Orlyval, au tarif de 13€. Le titre Paris Visite sera désormais unifié pour un accès en illimité dans toute l'Île-de-France, aéroports inclus.

POUR LES ABONNÉS ET LES BÉNÉFICIAIRES DES TARIFS RÉDUITS, RIEN NE CHANGE

Pour les abonnés Navigo annuel, mensuel ou hebdomadaire, aucun changement n'est à prévoir, tout comme pour les bénéficiaires de tarifs réduits. Enfin, les tickets achetés avant le 1er janvier 2025 restent valides et peuvent être utilisés selon la réglementation précédente. Les usagers en possession de ces titres sont invités à les écouler en priorité avant d'acquérir les nouveaux titres.

+d'infos : www.iledefrance-mobilites.fr ➡